

Passe-temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 19

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment empêcher la formation de ces vésicules ?

En ne se lavant pas les mains à tort et à travers, comme le font certaines jeunes filles, en se servant du savon le moins irritant que possible, le plus neutre, en tenant les mains *au sec*. A ce sujet, le saupoudrage avec l'une des compositions suivantes, est excellent :

Tannin 10 grammes
Poudre de lycopode)
Poudre d'iris de Florence) 20 grammes

Où :

Talc 100 grammes
Sous-nitrate de bismuth 50 grammes

On maintient ce poudrage sous des gants.
D^r CARADEC.



Origine de la poste

Ce fut au mois d'août 1653 qu'eut lieu la première tentative pour établir des boîtes aux lettres dans Paris. Malheureusement, le vent n'était pas aux nouveautés. Cette invention disparut bientôt.

Furetière a signalé les causes de la chute de l'entreprise :

« Certaines boîtes, dit-il, estoient lors nouvellement attachées à tous les coins des rues pour faire tenir des lettres de Paris à Paris, sur lesquelles le ciel versa de si malheureuses influences, que jamais aucune lettre ne fut rendue à son adresse, et, à l'ouverture des boîtes, on trouva pour toutes choses des souris que les malicieux y avaient mises. »

Plus d'un siècle après, quand le philanthrope de Chamousset reprit l'idée et la fit, cette fois, entrer dans les mœurs, l'essai de 1653 était si bien oublié qu'on lui en fit tout l'honneur. Cet établissement, désormais définitif, fut sanctionné par une loi datée du 15 août 1759.

L'idée du timbre-poste, émise d'abord en France fut appliquée dans toutes les nations civilisées avant d'être acceptée par l'Administration française. Elle ne fut enlevée de vive force chez nous, par le Parlement, qu'après neuf ans de lutttes et de discours enflammés.

Quant aux enveloppes, qui constituent un élément indispensable à notre correspondance,

tation de la vie mondaine qui l'attendait à Paris.

Gauthier, pour un motif différent, ne voyait pas avec moins de tristesse que Chantal approcher ce jour de départ. La proximité de Rennes permettait au jeune homme de venir fréquemment passer la journée du dimanche avec ses amis, et la perspective d'une prochaine séparation lui causait un réel chagrin.

Aucune parole décisive n'avait été prononcée entre lui et la jeune fille, et cependant l'espoir de Gauthier grandissait chaque fois qu'il se retrouvait en face d'elle. Chantal avait une façon si gracieuse de l'accueillir ! elle lui témoignait une confiance si entière, si absolue, qu'il sentait à ne pouvoir s'y méprendre qu'il n'était pas un indifférent pour elle.

— Vous devriez demander à permuter, Gauthier. Vous l'obtiendriez facilement, je pense, car il paraît que beaucoup de jeunes officiers ne tiennent pas à rester à Paris. la vie y est trop chère, lui conseilla-t-elle un jour.

— Mais sans doute !... approuva M^{me} de Verneuil. Mon mari appuiera votre demande près du général.... Luc sera heureux de

elles ne datent pas de très longtemps. Elles furent inventées en 1820 par le papier Brewer, de Brighton. Ainsi que d'autres petites inventions pratiques, celle-ci fut l'effet du hasard. Le papetier, arrangeant son étalage, y dressa une pyramide très originale, composée de papiers empilés, dont les feuilles devenaient de plus en plus petites. De telle sorte que celles qui formaient la partie supérieure de la pyramide n'étaient guère plus grandes que des cartes de visite. Il arriva cependant que ce format, qui n'était pas en réalité destiné à la vente, obtint un très grand succès auprès du public. On fit un mode d'écrire sa correspondance sur ces feuilles minuscules, au lieu du grand format qui avait été généralement employé jusqu'alors.

Il devint cependant difficile de plier simplement des feuilles de cette dimension, comme on pouvait se le permettre avec l'ancien format. Afin d'éviter cet inconvénient, Brewer fit couper de petites couvertures détachées, qu'il assortit au format des petites feuilles, et c'est ainsi que les enveloppes furent inventées.

La nouveauté eut tant de succès qu'après quelques semaines, Brewer dut engager une douzaine d'ouvriers, afin de confectionner des enveloppes.



LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ai ie des prédicateurs que ne sont dje-mais embarrassie. In bon chanoine aivait dit que Note-Seigneur aivait neurri cintie personnes aivô cin mil pains dain le désert.

Dain l'auditoire se trovait Gros-Jean que crié : « Parbleu, ce n'ape malin ; i en ferô bin aitaing. »

Le prédicateur ne die ran. Mais l'annay aiprés, comme ai repailé de son sermon de lai multiplication des pains dain le désert, ai dié cte fois : Note-Seigneur é neurri cinq mil hannes aivô cintie pains. Ai peu, Gros-Jean, en ferô-te bin aitaing ci cô ? — « h, certainement, Monsieur, aivô les réchtes de l'annay péçay. » Tot le monde se boté ai rire.

Stu que n' ape de bos.

vous avoir près de lui, n'est-ce pas, mon enfant ?

Le jeune homme sourit malicieusement en regardant sa sœur.

— Assurément, dit-il, et je sais certaine petite fille de ma connaissance qui ne s'en réjouira pas moins. Qu'en penses-tu, Chantal ?

Elle devint pourpre.

— Je ne m'en défends pas ! répliqua-t-elle gaiement. Gauthier est un si vieil ami pour nous tous !

— Et un ami bien dévoué, vous le savez ! répondit le jeune homme avec élan, en remerciant Chantal du regard pour cette bonne parole.

M^{me} de Verneuil observait l'officier.

— Mais il n'est pas mal, ce garçon ! pensait-elle. Le sourire est franc, le regard lumineux, la voix chaude et sympathique ; il ne saurait être comparé à mon fils cependant ! Il n'a ni réelle beauté, ni sa distinction. Mais c'est un être de volonté, celui-là ; on le sent taillé pour la lutte, tandis que Luc, avec sa nature délicate et affinée, ne semble né que pour la vie large et les jouissances faciles.

(A suivre.)

Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le n° du 13 mai 1906.

Devinettes : En lui donnant une tasse de lait ; il la boira.

Une chaise.

Parce qu'alors on s'expose au plus grand des astres.

Charades : A-mi. — Bon-jour. — Pin-son.

ENIGMES

Cinq voyelles, une consonne,
En français, composent mon nom,
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

J'ai quatre lettres et te présente
Un petit mot à triple entente.
Ecoute-moi ; veux-tu, d'abord,
Me connaître sous un rapport ?

De peur que ton esprit ne batte la campagne,
Je te préviens que j'habite en Champagne.
Sous un autre rapport faut-il m'offrir à toi ?
Dans une église, à l'autel, cherche-moi,
Tu m'y verras, je t'en fais la promesse,
Quand le curé échantera la grand'messe.
Enfin, en dernier lieu, si tu veux me trouver,
A la pointe du jour tu n'as qu'à te lever.

En peu de mots, voici les traits
Auxquels on peut me reconnaître :
J'aime à parler, j'aime à paraître ;
J'aime à prôner ce que je fais,
J'aime à grossir ce que je suis,
J'aime à juger, j'aime à promettre ;
J'annonce les plus beaux secrets ;
Je n'en ai qu'un, celui de mettre
Tous les sots dans mes intérêts.

Curiosités alphabétiques

Le règlement du petit Georges.

près avoir fait ta prière,
ébé, viens embrasser ta mère,
ar elle veut à l'alphabet
onner tout l'attrait d'un jouet ;
lle veut qu'une simple histoire
acilite un peu ta mémoire.
« eorges, la perle des garçons
« âit le pas vers le village :
« l y portait, pour tout bagage,
« oujoux, confitures, bonbons,
« irielle de friandises,
« 'orsqu'un pauvre le rencontra.
« onseigneur Georges lui montra
« i plus ni moins ses gourmandises.
« r notre Georges fut gentil :
« renez, brave homme, lui dit-il.
« uand un pauvre fait la dinette,
« ien ne reste, il fait table nette.
« ans bonbons Georges s'en alla.
« émoïn caché de l'aventure,
« n ange doubiant la mesure,
« ous les lui rendit au delà ! —
« avier, notre curé faisant le prône,
« voyant un moyen d'exciter à l'aumône,
« élé pasteur, nous raconta cela.



Extraits de la Feuille officielle

Courtemaiche-Bure-Courchavon. — Assemblée paroissiale le 20 mai, à 3 h., pour passer les comptes et voter le budget.

Cornol. Le 20, à 1 h. après-midi, pour s'occuper de la fabrique d'horlogerie et décider la construction d'un bûcher.

Damphreux. — Le 20, à midi, pour passer les comptes et fixer le taux de l'impôt.



Editeur imprimeur : G. MORITZ, gérant.